

Politique nationale du livre

Orientations générales pour le développement du livre et de l'édition camerounaise

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Contexte et finalité

La Politique nationale du livre constitue le cadre d'orientation par lequel le Ministère des Arts et de la Culture définit les grandes lignes d'action en faveur de la chaîne du livre au Cameroun, depuis la création et l'édition jusqu'à la diffusion, la distribution et la lecture publique. Elle s'inscrit dans une volonté de structuration durable du secteur de l'édition camerounaise et de valorisation du patrimoine littéraire et documentaire national.

Ce cadre s'adresse aux acteurs publics et privés du livre : maisons d'édition, imprimeurs, librairies, bibliothèques, auteurs, associations professionnelles et partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la lecture publique et de l'édition.

Axes d'orientation

La politique s'articule autour de plusieurs axes complémentaires visant à renforcer l'ensemble de la chaîne du livre :

- Soutien à la création littéraire et à la production éditoriale nationale, y compris dans les langues nationales.
- Appui aux structures d'édition, d'impression et de distribution du livre sur le territoire national.
- Développement et modernisation du réseau des bibliothèques publiques et de lecture.
- Promotion de la lecture publique, notamment auprès de la jeunesse et en milieu scolaire.
- Encouragement de la coopération entre les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs du secteur du livre.

Mise en œuvre et acteurs concernés

La mise en œuvre de cette politique associe les services centraux et déconcentrés du Ministère des Arts et de la Culture, les bibliothèques et centres de lecture publique, ainsi que les partenaires du monde de l'édition. Elle s'appuie sur des mécanismes de concertation périodique permettant d'ajuster les priorités d'action selon l'évolution du secteur.

Domaine d'intervention	Acteurs concernés	Niveau d'action
Édition et création littéraire	Maisons d'édition, auteurs	National
Lecture publique	Bibliothèques, centres culturels	Régional / local
Distribution et diffusion	Librairies, distributeurs	National
Autres informations spécifiques	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente	

Suivi et perspectives

Le suivi de la Politique nationale du livre relève des directions techniques compétentes du Ministère, en lien avec les Délégations Régionales des Arts et de la Culture. Les orientations présentées ici sont appelées à être précisées et actualisées au fil de la concertation avec les professionnels du secteur du livre et de l'édition camerounaise.